

Le « néolibéralisme » masque le capitalisme en mutation¹

Hugues Poltier

Résumé

La question centrale qui oriente mon propos est celle de savoir si, véritablement, le concept de néolibéralisme constitue une bonne clé pour la compréhension de ce qui se passe. Je défends la thèse que l'invocation critique du «néolibéralisme» n'est pas sans danger, dans la mesure où la critique, à dépenser toute son énergie dans la critique de la rhétorique «néolibérale» risque de perdre de vue la dimension idéologique de ce discours – et cela en un sens très proche de celui de Marx, à savoir sa capacité de masquer les rapports sociaux réels sous la phraséologie du marché. Contre cette démarche, je souligne la nécessité, pour le comprendre, de réencaster le néolibéralisme dans le capitalisme et son histoire. Ce qui apparaît alors, c'est que le moment néolibéral correspond à une nouvelle phase historique marquée par la possibilité pour le capitalisme de poursuivre sa finalité en faisant sécession d'avec l'État.

Introduction

Lorsqu'en automne 1998, on m'a sollicité, en tant que philosophe politique, pour clarifier ce qu'il faut entendre par néolibéralisme, j'avais tout de suite accepté tant il me semblait important de répondre à une telle demande. Il me semblait par ailleurs être en mesure d'y répondre au vu de mon intérêt déjà assez ancien pour toutes les problématiques touchant à l'articulation du politique et de l'économique. De fait, j'allais bientôt me trouver dans une situation beaucoup plus difficile que je ne l'avais imaginé. D'abord du fait de l'extrême difficulté de délimiter la question : de quoi parlons-nous lorsque nous parlons de «néolibéralisme» : avons-nous en vue un discours, une pratique, ou l'articulation des deux ? Et quelle que soit la réponse que l'on donne à cette question, le phénomène a-t-il des limites ? Et si oui lesquelles ? En outre, en tant que généraliste, j'interprétais mon rôle comme étant d'offrir, non pas une contribution brute supplémentaire destinée à entrer dans l'inventaire de toutes les situations imputables au néolibéralisme, mais bien plutôt de rassembler toute une série de données afin d'en tenter une interprétation synthétique. Or, très vite, je me suis confronté à une abondance documentaire qui rendait sinon impossible, du moins très difficile toute tentative de synthèse. Un autre obstacle, outre de lancinants problèmes de disponibilité liés à un emploi du temps déjà passablement chargé, fut le sentiment que j'eus assez rapidement de n'être pas en mesure d'offrir une contribution très originale tant il m'apparut que la question avait déjà été débattue dans tous les sens par d'innombrables auteurs, fameux et obscurs.

¹ Publié dans Caloz-Tschopp MC (eds.) *L'action tragique du Service public. Se soumettre, résister, adhérer*. Université de Genève, Conseil d'Etat genevois, Genève, pp. 33-51, 2001.

Définir et penser le néolibéralisme, telle était donc la demande qui m'était adressée et telle est, pour moi également, l'urgence. Et cela pour deux raisons, étroitement liées : d'abord parce qu'en un sens, cet objet qu'il s'agit d'éclairer, ce n'est rien d'autre – du moins tel que je le comprends – le monde effectif, la *Wirklichkeit* au sens de Hegel. Ensuite parce que sans une pensée compréhensive de ce qui se joue dans notre monde, il n'est pas d'action possible. Car tel est en définitive la finalité qui donne son sens à cette recherche : transformer le monde pour le rendre plus humain, plus juste – la conviction d'arrière-plan étant qu'on ne pourra rien faire tant qu'on n'aura pas mis au jour les ressorts les plus puissants qui font que, à ce jour en tout cas, la majorité de la population des pays dominants adhère pour l'essentiel à la transformation qui s'opère sous nos yeux. Et de fait, la modestie m'oblige à dire tout de suite que je n'ai pas découvert le *shiboleth* qui permettrait de transformer le monde, comme par enchantement.

Le penser donc, oui mais comment ? De quoi partir ? Des faits de discours ou des faits «pratiques» dûment recensés tant dans la presse que dans la recherche sur les transformations socio-économiques des deux dernières décennies ? Partir des premiers m'apparaissait problématique, car c'était pour moi faire comme si le néolibéralisme se construisait dans la tête des théoriciens – à la limite celles de Adam Smith et Friedrich Von Hayek – plutôt que dans la vie des conseils d'administration et des entreprises. En même temps, cependant, il est certain que cette vie ne se déroule pas hors de tout discours, sans un recours incessant à une panoplie rhétorique mobilisée en vue de justifier ce qui a été fait et d'orienter les actions futures. De fait, il n'y a pas de choix à opérer pour une option au détriment de l'autre. Ce sont bien les pratiques *et* les discours, et plus encore leur articulation qu'il s'agit de penser.

Un choix d'approche de la question

Reste que, craignant de donner au discours un poids en soi déterminant, j'ai choisi de commencer cette réflexion en offrant, sous forme très synthétique et schématique, un condensé des tendances majeures de l'évolution économique de ces deux dernières décennies environ, tableau que j'emprunte à la très abondante littérature disponible. Je fais immédiatement suivre cette première liste, un peu brute, d'une seconde dans laquelle j'opère un relevé semblable, mais pour ce que j'appelle ici les «faits de discours». Au terme de cet effort de caractérisation de notre situation aussi bien dans l'ordre factuel que discursif, j'aborde la partie proprement réflexive de ma contribution. La question centrale qui oriente mon propos est celle de savoir si, véritablement, le concept de néolibéralisme constitue une bonne clé pour la compréhension de ce qui se passe. La position que je défends est que l'invocation critique du «néolibéralisme» n'est pas sans danger, dans la mesure où le critique, à dépenser toute son énergie dans la critique de la rhétorique «néolibérale» risque de perdre de vue la dimension idéologique de ce discours – et cela en un sens très proche de celui de Marx, à savoir sa capacité de masquer les rapports sociaux réels – en clair, capitalistes – sous la phraséologie du marché. En clair, le risque est qu'en substituant à la critique du capitalisme celle du marché, le critique ne perde de vue ce qui est réellement en jeu.

Un rappel des faits

En guise d'introduction à cette discussion donc, je commence par rappeler quelques faits bien documentés dans l'abondante littérature abordant l'évolution de l'économie contemporaine – faits que je reprends de façon assez brute

□ Entre 1975 et 1995, les 60% de l'augmentation du PIB étatsunien – soit en cumulé, plusieurs dizaines de milliards de dollars – ont été *accaparés par 1% de la population* (R.Reich, cité par M. Rocard in (Rifkin 1996), p. VII)

□ Dans la même période, toujours aux Etats-Unis, le salaire moyen a baissé en termes réels de plus de 20% (ibid.).

□ Au niveau mondial, le même phénomène global de creusement des inégalités s'observe partout, aussi bien entre les régions riches – globalement toujours plus riches – et les régions pauvres – globalement toujours plus pauvres (l'écart séparant le revenu moyen des 20% les plus riches de la planète des 20% les plus pauvres est passé d'un rapport de 30 à 1 à un rapport de 60 à 1 de 1960 à 1989²) qu'au sein des unes et des autres, comme le suggèrent les indications ci-avant.

□ Suite au Sommet mondial de 1995 pour le développement social qui a réuni 117 chefs d'État et de gouvernement, la communauté internationale a décidé de faire de la lutte contre la pauvreté sa priorité. À cette fin, elle a mis sur pied et mandaté la Division pour le développement social et l'élimination de la pauvreté (SEPED) d'élaborer des programmes d'action et des recommandations à destination des États. Un groupe de recherche dirigé par le professeur Giovanni Andrea Cornia et chargé de suivre la mise en œuvre de ce programme d'action, observant que «l'inégalité des revenus a augmenté dans beaucoup de pays développés, en développement et en transition», conclut, très prudemment, qu'il se pourrait que «la diminution de la pauvreté soit compromise si l'on ne prête pas suffisamment attention à l'exigence politique de contenir les inégalités de revenus dans une fourchette acceptable».

□ En ce domaine, une chose est certaine : il n'y a pas de *Sonderfall* suisse, ce que résume de manière lapidaire ce communiqué de l'OFS du 24 septembre 1999 : «Il y a 10 ans à peine, il aurait été quasiment impensable de définir l'aide sociale comme un pilier de la sécurité sociale. Aujourd'hui, cette formule est largement utilisée». La réalité à laquelle renvoie cette brève indication est sans ambiguïté : affaiblissement massif des rémunérations réelles les plus faibles, précarisation des emplois (contrat à durée déterminée, travail sur appel, etc.), absence de progression salariale, non-indexation au renchérissement, etc. En clair, dans notre pays, au cours des années 90, et alors même que la croissance – ralentie certes – n'a jamais cessé, le nombre de personnes au bénéfice d'une assistance a augmenté de manière spectaculaire de même que le total des aides accumulées. Laissant de côté l'augmentation spectaculaire des bénéficiaires de l'AI, des chômeurs et des fins de droit, il convient de souligner avec force ce chiffre : le nombre des salariés qui ne peuvent pas vivre du revenu de leur emploi ne cesse d'augmenter ; il y aurait en Suisse au

² PNUD (1992). *Rapport mondial sur le développement humain*. Paris, Economica, Programme des Nations Unies pour le développement: 229, p.38.

moins 250'000 *working poors*. Dans le même temps, les grands patrons et les cadres supérieurs ont les salaires les plus élevés d'Europe. Et lorsque les syndicats demandent un salaire mensuel minimum de 3'000.- par mois, les mêmes – dont les revenus annuels atteignent, pas si rarement que ça, 800'00 CHF (=69'000.- par mois ! – songeons ici à la récente polémique sur les salaires des membres de la direction des CFF, augmentés brusquement aux alentours de 600'000.- CHF, la principale justification avancée par le directoire étant précisément le souci de rapprocher les salaires directoriaux de la régie fédérale de ceux du marché) – vont répétant qu'une telle requête «met en péril l'un des principaux avantages de la place économique suisse». (Hebdo, 2 févr. 2000). Par ailleurs, qui dit creusement des inégalités, dit – c'en est l'envers – concentration accrue de la fortune, ce que nous confirme un rapide regard sur le n° annuel de *Bilan* consacré aux grandes fortunes en Suisse.

□ Cette même période a été marquée, en Suisse, comme partout dans le monde, par la crise des finances publiques. La dette de la Confédération avoisine les 100 milliards de Francs et la plupart des cantons ont connu ou connaissent les chiffres rouges. Cela a été l'occasion pour la droite politique de lancer une campagne d'économies tous azimuts dans le secteur public. Il ne s'est plus tant agi de remplir une mission que de trouver des potentiels d'économie et de les concrétiser. Nul besoin d'être long sur ce point tant la chose est connue de chacun : de la santé à la poste en passant par l'école et le social, partout il s'est agi de faire des économies, d'«améliorer les performances», i.e. de ramener au minimum le coût unitaire de «production ou de prise en charge» d'un malade, d'un élève, d'un assisté, d'une lettre ou colis, etc. Si dès 1972 (8^{ème} révision), les révisions de l'AVS vont cesser d'apporter des améliorations et ainsi vider de leur sens le principe selon lequel l'AVS devrait apporter un revenu suffisant pour vivre, la 10^{ème} révision (1995) marque le début d'une nette dégradation avec, notamment, l'élévation de l'âge de la retraite pour les femmes et l'augmentation d'un point de TVA pour contribuer à son financement. À la lumière des projets connus, on peut d'ores et déjà dire que la 11^{ème} révision se fera sous le signe de la réduction des prestations.

□ Au-delà de la diversité des domaines d'action considérés, les transformations dont sont l'objet l'administration publique et les services publics présentent une grande unité : selon la métaphore chérie par la droite politique, il s'agit d'en finir avec la «politique de l'arrosoir» et de ne donner, désormais, qu'à ceux qui en ont vraiment besoin – sous entendu, ceux qui en ont vraiment besoin ne sont pas si nombreux que cela et en outre, en exerçant une motivation adéquate, ceux-ci finiront bien par trouver un emploi conforme à leurs aptitudes, réduisant d'autant la charge pour la collectivité. C'est ainsi que dans le domaine des soins, au nom du principe de la réduction des coûts, on a diminué le personnel infirmier dans les hôpitaux réduisant d'autant la disponibilité de ce personnel auprès des malades, cette disponibilité étant désormais considérée comme un «lux» que l'«explosion des coûts» rend «insupportable». Dans le domaine de la formation, l'évolution des 10-15 dernières années a été marquée par l'augmentation des effectifs par classe cependant que l'explosion du nombre d'étudiants n'a pas du tout été suivie d'un accroissement proportionnel du personnel d'enseignement et d'encadrement dans les Hautes Écoles. Il s'ensuit très fréquemment que nombre de tâches administratives et d'encadrement retombent sur les

assistants, les empêchant du même coup de poursuivre leur propre recherche, et ainsi de se qualifier pour être à même de prétendre assurer la relève universitaire. Par ailleurs, avant même l'acceptation par le peuple de la suppression de la nomination dans la Loi sur le personnel de la Confédération lors du référendum du 26 novembre 2000 – décision qui sans nul doute va conduire dans un proche avenir les cantons qui connaissent encore le statut de fonctionnaire à le supprimer de leur législation –, avant même cette date, donc, la législation était abondamment contournée : depuis bien une décennie, ainsi, le Canton de Vaud tarde à nommer ses employés, lesquels, bien au-delà des quatre années réglementaires, continuent d'être engagés sous contrat de droit privé. Ou encore, à l'instar du privé, les collectivités publiques, pour faire des économies engagent des temporaires qui, très vite, font le même travail que les autres employés mais à des conditions financièrement beaucoup plus avantageuses pour l'employeur. La gestion par la précarité sévit aussi bien dans le dit secteur public que dans le privé.

□ Quelle unité dans tout cela ? La tendance générale qui se dégage dans l'évolution des grands secteurs du service public, c'est celle de la diminution des services «universels», je veux dire, en principe destinés à tous. Ce qui ne signifie pas pure et simple suppression. Politiquement, la chose ne serait pas – pas encore ? – acceptable. Mais la tendance est très nette. Dans le domaine des soins, le soutien infirmier est minimum. Pour avoir plus, il faut être prêt à payer plus. Dans le domaine scolaire, le coût par élève diminue. Un examen des conditions de travail dans les autres secteurs de l'État montrerait sans doute les mêmes résultats : partout, il s'agit de faire la même chose, voire plus, avec moins : moins de ressources, c'est-à-dire avant tout, moins de personnel. L'annonce récente par la Poste de sa volonté de fermer 700 à 900 (voire 1000) offices postaux est le plus récent exemple de cette tendance, mais sans doute pas le dernier. Dans un langage plus technique, il s'agit d'un accroissement de la productivité par employé, accroissement qui, dans tous les cas mentionnés ci-dessus, est intégralement soustrait à celui qui supporte l'essentiel de l'effort, à savoir l'employé-e qui réalise le service.

□ Résumons : creusement fantastique des inégalités, naissance d'une nouvelle pauvreté, durcissement des rapports de travail (exigence de performances accrues pour une rémunération moindre doublée d'une absence de sécurité : CDD, travail sur appel, etc.), intensification du travail, responsabilisation accrue des employé-e-s, durcissement de la condition des laissés-pour-compte (délai de carence, raccourcissement du délai-cadre, introduction du principe du workfare, etc.).

□ Telle est, en quelques instantanés, l'image de la tendance à l'œuvre aujourd'hui et à laquelle il convient d'associer le nom de «néolibéralisme». Nul doute que, à faire le même exercice dans les autres pays de l'OCDE – lesquels rassemblent à peu de chose près l'ensemble des pays dits développés –, on parviendrait à des résultats similaires, plus ou moins aigus selon les pays, à l'exception peut-être (sous réserve d'inventaire précis) de la Suède et du Danemark.

Le discours néolibéral

□ *Sur le plan des discours*, plus exactement des interventions relayées à grand fracas par les médias, nous avons subi, tout au long de cette période, un assaut renouvelé des milieux grands-

patronaux pour exiger une «modernisation» des «conditions-cadres» régulant les activités économiques. Si l'on synthétise l'ensemble de ces interventions, elles vont, dirais-je, dans trois directions essentielles. Ainsi elles demandent

□ 1. De réduire le plus possible le pouvoir législatif-réglementaire de l'État dans le domaine des activités économiques. Ici l'exemple principal est celui de la loi sur le travail, les demandes mises en avant dans ces interventions allant toutes dans le même sens, savoir une quasi-suppression de toutes les dispositions fixant des restrictions légales à ce qui peut être «négocié» par les «parties» au contrat. C'est ainsi qu'ont été exigées (et en large partie obtenues !) la levée de l'interdiction du travail de nuit des femmes, l'extension de la tranche horaire considérée comme travail de jour, la flexibilisation du temps de travail hebdomadaire par le principe de son annualisation, la suppression de la disposition fixant le dimanche comme jour chômé, la suppression de l'exigence légale de compenser le travail de nuit par une rémunération supplémentaire ou un accroissement du temps libre. Bien entendu, toute disposition légale relative à un revenu minimal est farouchement rejetée au motif qu'elle limiterait la liberté contractuelle des parties. Et pour la même raison, l'idée de donner force obligatoire pour toutes les entreprises d'une branche à une convention collective de travail (CCT) négociée entre des syndicats et des représentants patronaux doit être exclue. L'argument invoqué est toujours le même : il faut laisser les choses se décider, au plus bas niveau, c'est-à-dire directement entre les partenaires sociaux sur le terrain, en clair entre l'employeur-patron et l'employé³. Sur un tout autre plan, mais dans le même esprit, ces discours mettent en avant l'exigence, sinon de réduire, en tout cas de ne pas ajouter de dispositions légales limitant la marge de manœuvre des entreprises, notamment en matière d'environnement (rejet virulent de toutes les propositions d'impôt sur l'énergie ainsi que sur le CO₂). Le seul domaine où un renforcement légal est exigé, c'est celui de la loi sur l'interdiction des cartels – ce que, venant des milieux grands-patronaux, l'on comprend parfaitement puisque l'existence d'accords cartellaires sur certains marchés constitue autant d'obstacles pour s'y introduire.

□ 2. Une réduction voire un retrait de l'État de tous les domaines d'activités où le service fourni fait ou peut faire l'objet d'une transaction entre le fournisseur de la prestation et son destinataire. En clair, dès que, techniquement, il peut y avoir, à un coût raisonnable, transaction entre les deux parties, ce service peut être transféré au secteur marchand, ce qui veut dire soustrait au secteur public. Et, poursuit le même discours, dès lors qu'il peut l'être, il *doit* l'être. C'est ici le rôle de prestataire de services de l'État qui est radicalement contesté, les domaines concernés ici étant multiples, allant des services postaux à l'enseignement et à la sécurité en passant par les télécommunications, la production et la distribution d'énergie, les transports publics, les grands médias électroniques et les assurances (assurance-chômage, prévoyance vieillesse, assurance perte de gain, assurance incendie, etc.).

³ «Il faut éviter de laisser l'État intervenir dans la liberté contractuelle des partenaires sociaux, par exemple en décrétant l'obligation de compenser le travail de nuit et du dimanche sous la forme de temps libre supplémentaire», écrivent les auteurs du *Livre blanc* de 1995 Pury, D. d., H. Hauser, et al. (1996). Ayons le courage d'un nouveau départ. Un programme pour la relance économique de la Suisse. Zurich, Orell Füssli. , p. 72.

□ 3. Réduction de la quote-part de l'État dans le PIB, en clair, réduction globale de la fiscalité, aussi bien pour les entreprises que pour les particuliers. Cette exigence est assortie d'une seconde clause qui demande un transfert de la fiscalité directe vers la fiscalité indirecte.

La vogue des think-tanks

□ En Suisse, nous avons connu trois moments particulièrement vifs au cours desquels ces propositions, venues du monde grand-patronal⁴, ont agité le monde médiatico-politique : ce sont les hivers 1991-92⁵, 1995-96⁶ et 1999-2000⁷. Si on s'arrête un instant à la question de l'agenda, on constate avec intérêt que ces périodes correspondent systématiquement au début d'une législature. Impossible de ne pas voir là un véritable ordre de marche politique adressé par les grands patrons au parlement fraîchement élu. Impossible, partant, de ne pas s'accorder avec Y. Jaggi lorsqu'elle souligne avec force : «Opuscule après opuscule, les barons de l'économie suisse se posent ainsi en gouvernement fantôme»⁸. Les déclarations tonitruantes, mais solitaires cette fois, de Lukas Mühlemann au seuil de l'an 2000 – moment-symbole de ces dernières années ! –, vont dans le même sens : elles tancent les politiciens pour leur lenteur et pour leur différence d'avec les acteurs du privé et leur intiment l'ordre⁹ de s'en rapprocher au plus près, voire d'annuler tout écart entre la logique de l'agir de l'économie privée et celle de la politique.

□ Mais en rester à cette observation, purement locale, c'est, ne voir que la pointe de l'iceberg visible depuis notre pays, de taille plutôt modeste à l'échelle de la planète, on le sait. Or, à jeter un regard rapide sur ce qui se passe dans les autres pays – et tout spécialement ces pays qui dominent l'économie mondiale et sont membres de l'OCDE – on constate immédiatement que cette vague est mondiale et que nos grands leaders d'opinion patronaux tiennent un discours dénué de toute originalité. L'homogénéité, la ressemblance, voire la redondance des analyses et des mots d'ordre de ces discours *all over the world* sont frappantes, voire hurlantes. Qu'il me suffise ici de renvoyer,

⁴ Pour s'en convaincre, on consultera avec intérêt le tableau des participations croisées, par conseils d'administration interposés, des signataires du *Livre blanc* de 1995 in Udry, C.-A. and J.-F. Marquis (1996). *Le renouveau de tous les dangers. Le livre noir du libéralisme*. Vevey, L'Aire: 133-229. , p. 223-224.

⁵ Schmidheiny, F. M. (1991). *La politique économique suisse dans la lutte compétitive internationale. Programme pour un ordre politique plus libéral*. Zurich, Orell Füssli.

⁶ Pury, D. d., H. Hauser, et al. (1996). *Ayons le courage d'un nouveau départ. Un programme pour la relance économique de la Suisse*. Zurich, Orell Füssli.

⁷ Mühlemann, L. (2000). Was die Politik von einem Unternehmen lernen muss. *Das Magazin (Tages Anzeiger)*: 40-43. Bien sûr, disant cela, je n'affirme pas pour autant que, dans les intervalles, l'action de propagande des groupements patronaux suisses a été nulle. Je ne fais qu'avancer que ces phases ont été marquées par des pics dans les efforts des groupements patronaux pour, à la fois, faire la leçon à la classe politique et impressionner l'opinion publique – opinion dont les résultats des votations récentes ont montré combien elle est sensible aux mots d'ordre de leurs «donneurs de travail» (Arbeitgeber) puisque, lors des derniers objets en jeu, le peuple a systématiquement suivi les mots d'ordre de vote des groupements patronaux.

⁸ Jaggi, Y., J.-M. Dolivo, et al. (1996). *Le livre noir du libéralisme*. Vevey, L'Aire. , p. 15.

⁹ Le titre du brulôt de Mühlemann dit en effet : «Ce que la politique *doit* apprendre d'une entreprise» (je souligne).

pour les Etats-Unis et le Royaume Uni aux analyses de Susan George¹⁰ et Serge Halimi¹¹. Ce que montrent ces contributions, c'est la volonté délibérée et sans ambiguïté des grandes entreprises d'influer de manière très directe sur le processus politique et cela afin d'obtenir l'adoption de mesures allant exactement dans le sens des trois directions mises en évidence plus haut et jugées par ces acteurs comme leur étant favorables. Quant au dispositif permettant d'atteindre ce but, il est très simple : sous la forme de fondations, d'instituts, de sociétés, voire de chaires universitaires, ces entreprises investissent le champ de l'information – ici entendu en un sens très large qui inclut aussi bien les «idées» que la collecte et le traitement des informations (statistiques, économiques, politiques, etc.) – pour y occuper une position dominante. Littéralement, ils s'achètent un quasi-monopole sur le marché de l'information, opération d'autant plus facile à réaliser que, de fait, dans le capitalisme contemporain, la production et la diffusion d'informations s'inscrivent dans une logique, sinon exclusivement, du moins très largement marchande. Ayant le pouvoir sur le médium, le grand patronat jouit de facto du pouvoir sur le marché de l'information. La seule difficulté est de gagner une crédibilité intellectuelle et par là une légitimité à se faire entendre via la sphère médiatique. Pour y parvenir, il faut et il suffit de financer des centres de recherche et de production d'idées, les fameux «think-tanks» ou encore, ce qui procure une légitimité accrue, des chaires universitaires. Sait-on par exemple que MM. F. Fukuyama et S. Huntington sont tous deux des «produits» de la Fondation Olin¹² qui, à elle seule, finance instituts de recherche, chaires universitaires et magazines de grande diffusion à hauteur de 55 millions de dollars par année ? A toutes ces remarques, il faut ajouter que, pour un jeune diplômé ayant la plume facile et l'intelligence agile, ce sont là des ouvertures très attractives tant sur le plan des espérances de revenu que sur celui des chances de notoriété : sans le magazine *The National Interest* – magazine Olin –, il est douteux que les écrits de Fukuyama aient jamais dépassé un cercle d'initiés.

□ Les remarques ci-dessus concernent les seuls Etats-Unis. Mais la situation est semblable dans tous les pays développés. Pour rester proche de nous géographiquement, je me bornerai à signaler qu'en Grande-Bretagne, on trouve des instituts dont le financement et les buts sont en tout point homologues à ce qu'on vient de relever, le Adam Smith Institute étant le plus fameux et le plus influent. En France, laissant de côté le Mouvement des entreprises de France (MEDEF), directement engagé dans la lutte des patrons pour la défense de leurs intérêts, je me bornerai ici à signaler L'Institut de l'entreprise, groupe de recherche, de réflexion et d'influence rassemblant à la fois des représentants des entreprises et des universitaires. Ici également, on voit que la stratégie consiste à gagner du crédit auprès des médias et de l'opinion en associant à la réflexion et à la production des documents des personnalités jouissant d'un crédit intellectuel peu contestable.

¹⁰ George, S. (1996). Mythologies contemporaines. Comment la pensée devint unique. *Monde diplomatique*: 16-17.

George, S. (1999). "A Short History of Neo-liberalism."

<http://www.globalexchange.org/economy/econ101/neoliberalism.html>(Conférence on Economic Sovereignty in Globalising World, Bangkok, 24-26 March 1999).

¹¹ Halimi, S. (1994). L'université de Chicago. Un petit coin de paradis bien protégé. *Monde diplomatique*.

Halimi, S. (1995). Les boîtes à idées de la droite américaine. *Monde diplomatique*.

¹² Du nom d'une grande entreprise chimique états-unienne. Voir George, S. (1996). Mythologies contemporaines. Comment la pensée devint unique. *Ibid.*: 16-17.

Ainsi, dans un des premiers documents importants publiés par cet Institut, l'ouvrage publié sous la direction d'Yves Cannac et intitulé *Pour un État moderne*¹³, on trouve les signatures d'universitaires bien connus comme Michel Crozier, Laurent Cohen-Tanugi, Christian Stoffaës, Henri Lepage, etc. En Allemagne, le mouvement Chancen Für Alle, présidé par Hans Tietmeyer, ex-président de la Bundesbank, rassemble un panel tout à fait comparable de personnalités issues de la politique, des milieux patronaux et de l'Université. Et à feuilleter les documents diffusés par les uns et les autres, il en ressort un violent sentiment de déjà-lu, déjà-vu, déjà-entendu. Ainsi entre les publications de l'Unice (Union des Confédérations de l'Industrie et des Employeurs d'Europe) et celles d'économiesuisse (le nouveau nom de la Fédération des entreprises suisses qui a succédé au Vorort), seuls changent les détails concernant certaines caractéristiques propres au marché suisse ; en revanche, le cœur de l'analyse et les mesures exigées sont parfois identiques jusqu'à la formulation.

□ Paul de Grove, professeur d'économie à Louvain, résume bien la position de nos élites lorsque, à Davos, il déclarait, dans une interview à l'Hebdo (5.2.1998) que «le principal défi politique est de convaincre ceux qui ont un emploi qu'il est aussi de leur intérêt à long terme d'être moins protégés»..

Tels sont donc les faits dont doit partir, me paraît-il toute tentative de cerner ce qu'on appelle communément le «néolibéralisme». On observera que ces faits concernent aussi bien, d'un côté, la sphère de ce qu'on appelle volontiers le «réel» (rapports salariaux, évolution de l'emploi, transformation de l'entreprise, différenciation des secteurs publics et privés le premier tendant à se modeler sur le second, mondialisation, concurrence accrue, etc.) que, de l'autre côté, la sphère de l'information et des discours. A la façon dont j'ai présenté ces deux séries de faits, le lecteur comprend déjà, sans doute, qu'il ne s'agit pas pour moi de deux ordres de réalité distincts mais qu'au contraire, ils sont intimement liés, comme les deux faces d'une même pièce de monnaie : ils sont inséparables. Je considérerai que ce que le discours critique appelle «néolibéralisme», c'est l'unité indissociable de ces deux faces.

Maintenant, il est évident que, pour parvenir à saisir la nature du phénomène d'ensemble que constitue le «néolibéralisme»¹⁴, la double série de faits mentionnés ci-dessus, pour indispensable qu'elle soit, est tout à fait insuffisante. Même si l'on pressent que ces faits sont reliés les uns aux autres, il est manifeste que cela ne nous offre pas encore l'intelligence de leur unité – ou si l'on préfère l'intelligence de la dynamique unitaire qui les produit et qui fait qu'au-delà de leur diversité, ils appartiennent au même monde. C'est à une tentative de rendre intelligible l'unité dynamique du moment historique présent que je me livre dans la suite de ce texte, et cela principalement au travers

¹³ Cannac, Y. (1993). *Pour un État moderne*. Paris, Plon. . Couronne encore cette publication le fait qu'elle soit publiée sous la responsabilité éditoriale de la revue *Commentaire*, prestigieuse revue française à laquelle Raymond Aron collabora pendant les dernières années de sa vie.

¹⁴ La raison de ces guillemets s'éclairera au fil de l'analyse à venir.

d'une discussion des contributions de deux théoriciens critiques renommés, Pierre P. Bourdieu et Michel Husson.

Le capitalisme n'est pas seulement le marché

Dans un article du *Monde diplomatique* de mars 1998, article qui a fait grand bruit, P. Bourdieu¹⁵ a avancé l'hypothèse que le monde économique contemporain, dans le déroulement implacable de ses conséquences (baisse du coût de la main d'œuvre, réduction des dépenses publiques, flexibilisation du travail) ne serait «en réalité que la mise en pratique d'une utopie, le néolibéralisme, ainsi convertie en programme politique, mais une utopie qui, avec l'aide de la théorie économique dont elle se réclame, parvient à se penser comme la description scientifique du réel». Intéressante, l'hypothèse n'est pas sans évoquer la thèse, fréquente, qui voit dans la société soviétique le produit de la volonté farouche des dirigeants communistes de donner corps à l'idée théorique et abstraite de la société sans classes. Dans cette optique, le monde soviétique, dans sa réalité, est analysé comme le résultat de la volonté désespérée de rendre objective la visée idéale d'un monde parfaitement juste ; de faire devenir réel ce qui au départ n'est qu'une représentation abstraite idéale. Et de la même manière que la puissance de la visée idéale pousse ses promoteurs vers une furie idéologique soupçonneuse et destructrice¹⁶, de la même manière, dans l'hypothèse de Bourdieu, la puissance du modèle de la théorie économique pure pousse ses promoteurs à y faire entrer de toute force la réalité, quitte «à mettre entre parenthèses les conditions économiques et sociales des dispositions rationnelles et des structures économiques et sociales qui sont la condition de leur exercice». Pour Bourdieu, la théorie économique pure se confond avec l'idée de la logique du marché pur. Et le moment historique que nous vivons se caractériserait par la conversion en programme politique de cette idée, conversion qui conduirait, de façon parfaitement cohérente avec le modèle, à la destruction systématique de toutes les institutions – les structures collectives – faisant obstacle à cette logique : toute institution offrant un service individuel qui n'est pas échangé sur un marché entre un offreur privé et un acheteur constitue une atteinte à la logique du marché pur et, à ce titre, doit être détruite. Ce serait donc en raison de leur non-conformité au modèle que l'ensemble des services publics – les «structures collectives» de P. Bourdieu – doivent être supprimés et remplacés par des fournisseurs privés proposant leurs prestations à un prix s'établissant par le jeu de la concurrence. Telle est, schématisée, l'argumentation de Bourdieu. Le point problématique de cette argumentation, à mes yeux, tient à son souci de faire de la réalité du néolibéralisme le produit d'un programme délirant, fondé sur une représentation théorique idéale mais unilatérale, représentation que des acteurs voudraient à toute force «implémenter» par une activité transformatrice que rien ne doit arrêter. Quant à savoir quelle(s) motivation(s) animerai(en)t ces acteurs, la question n'est pas vraiment abordée par Bourdieu. Il nous dit bien, un

¹⁵ Bourdieu, P. (1998). Cette utopie en voie de réalisation, d'une exploitation sans limite. L'essence du néolibéralisme. *Monde diplomatique*. . Jusqu'à nouvel ordre, toutes les citations qui suivent sont tirées de cet article.

¹⁶ Claude Lefort réfute ces conceptions idéalistes de l'URSS dans son dernier ouvrage, Lefort, C. (1999). *La Complication. Retour sur le communisme*. Paris, Fayard.

peu plus bas que ce programme «tire sa force sociale de la force politico-économique des ceux dont il [ce programme] exprime les intérêts – actionnaires», etc. En revanche, la raison du désir d'un tel programme n'est pas évoquée un instant par P. Bourdieu : pourquoi diable quelqu'un devrait-il vouloir être attaché à la réalisation de cette idée de la logique d'un marché pur ?

Qu'on me comprenne bien. Je ne mets nullement en cause tous les indices empiriques mobilisés par P. Bourdieu dans sa discussion (flexibilité, précarité des nouvelles conditions de travail, insécurité et souffrance qui y sont attachées, mise en cause du service public, etc.). Sur tous ces indices, indices de «l'horreur économique» de la situation présente, je m'accorde tout à fait avec le constat qu'il dresse. C'est lorsqu'il s'attache à mettre au jour la source de ces phénomènes que sa lecture me semble insatisfaisante, notamment parce qu'à l'instar des explications du phénomène communiste avancées par M. Malia et F. Furet et que dénonce C. Lefort¹⁷, sa critique est idéaliste : tout se passe, dans son explication, comme si la réalité néolibérale contemporaine résultait en droite ligne de *l'idée* du marché pur, idée que ses promoteurs seraient parvenus à imposer grâce à l'aide de ceux qui y ont intérêt. Il me paraît que la faiblesse d'une telle approche est de séparer le monde des idées et celui de la pratique de façon trop stricte et de considérer que le second n'est que le décalque du premier. D'où alors, dans cette perspective, l'importance du combat d'idées : c'est d'abord en corrigeant les idées fausses, en critiquant l'idéologie qui anime la pratique que l'on peut espérer changer les choses. Reste que c'est croire que les idées ont une vie autonome, séparée de la vie économique, de l'inscription sociale et historique de ceux qui s'en font les porteurs. Or, l'ensemble des faits mobilisés plus haut me semble montrer que cette autonomie n'existe pas, qu'au contraire – comme le suggère le phénomène des «think tanks» financés à coup de dizaines de millions de dollars par la grande industrie – les acteurs à qui incombe la tâche de produire et de diffuser les idées sont étroitement liés à tout le procès de transformation sociale et économique en cours ; que, comme je l'ai souligné, les pratiques et les discours dominants sont l'envers l'un de l'autre. De sorte qu'on ne peut pas expliquer la transformation pratique par les idées, ni celle des idées par la transformation des pratiques. C'est là toute la difficulté : elles évoluent et se transforment ensemble selon une dialectique qu'il s'agirait de mettre au jour – mais qui, de toute évidence est hautement complexe, complexité à laquelle le modèle de P. Bourdieu ne rend pas justice.

Avant de poursuivre cette discussion, j'aimerais souligner que la position que je viens de discuter est défendue par plus d'un. Ainsi, lorsque Susan George écrit que «la visée qui est au cœur du néolibéralisme est que les mécanismes du marché devraient pouvoir diriger le sort des êtres humains [, que l'] économie devrait dicter ses règles à la société et non l'inverse»¹⁸, elle opère le

¹⁷ Ibid. Nous songeons ici évidemment au livre de Viviane Forrester intitulé *L'horreur économique*, Paris, Fayard, 1996

¹⁸ George, S. (1999). "A Short History of Neo-liberalism." <http://www.globalexchange.org/economy/econ101/neoliberalism.html>(Conference on Economic Sovereignty in Globalising World, Bangkok, 24-26 March 1999). Je traduis. Je voudrais juste préciser ce qui suit : si je m'écarte de l'interprétation que S. George donne de la genèse de la puissance du «néolibéralisme» dans le contexte contemporain, je suis cependant en total accord avec sa description de la situation. Je serais injuste si je ne signalais

même geste que Bourdieu. En clair, elle voit dans la réalité néolibérale le résultat d'une idée que des intellectuels propagandistes – Hayek, Mises, Friedmann pour ne citer que les plus connus – seraient parvenus à petit à petit imposer à l'élite mondiale. Ainsi encore, lorsque Paul Treanor soutient que le cœur du néolibéralisme réside dans sa volonté d'étendre la croyance libérale selon laquelle des aspects importants de la société – et en particulier la répartition des revenus et des richesses – doivent être régis par le marché à la thèse beaucoup plus forte que «toute la vie sociale doit être déterminée par le marché»¹⁹, il épouse, lui également, la même thèse – thèse selon laquelle le néolibéralisme a en son cœur la valorisation du marché comme fin en soi, bref la position du marché – le lieu d'application de la «théorie pure» stigmatisée par P. Bourdieu – comme idole intouchable. Que ces remarques touchent juste, il suffit de penser à toutes ces invocations au «marché» destinées à justifier toutes sortes de décisions : tel État, telle entreprise, etc. a été «sanctionnée par le marché» ; la préoccupation de l'État, avec telle décision, a été de «ne pas inquiéter les investisseurs», etc. Nul doute donc qu'une certaine rhétorique qui ne cesse de mettre en avant le marché et toutes ses vertus ne soit omniprésente dans le discours supposé justifier le retrait de l'État de toute activité «économique». Que ce soit bien là en effet le discours de ceux qui promeuvent et justifient ces changements en cours, je ne songe pas un instant à le contester. Qu'en revanche, ce discours en soit la cause finale, voire même efficace, c'est ce qui me paraît ne pas pouvoir être conclu.

En d'autres termes, s'il est vrai qu'on ne peut ignorer le discours des acteurs ; s'il est vrai qu'il fait partie de la réalité, de la pratique quotidienne – à titre de preuve *a contrario*, il suffit de se livrer à l'expérience de pensée consistant à tenter d'imaginer une entreprise, voire une société tout entière dans laquelle il n'y aurait aucune forme d'usage de la parole et du discours – cela ne signifie pas pour autant que cette pratique est produite, déterminée de part en part par le discours.

L'offensive néolibérale contre les services publics

Économiste, Michel Husson²⁰ offre au lecteur une analyse plus étoffée des circonstances qui voient naître «l'offensive néolibérale» contre les services publics. Ainsi suggère-t-il que cette offensive a à voir avec la «fin de l'onde longue expansive» de ce que Fourastié a appelé les «Trente glorieuses» et avec la volonté consécutive du capital de renouer avec une rente positive, voire une rente forte. Sur ce double phénomène vient se greffer la mondialisation, élément décisif en ce qu'il permet de mettre en concurrence des producteurs de plusieurs régions du monde et donc de faire pression sur les acquis sociaux antérieurs. Il ajoute encore, revenant alors à la question des services publics, que dans ce contexte de mondialisation, se mettent en place «de grands groupes multinationaux qui obtiennent une certaine autonomie à l'égard des États nationaux». La suite de son texte, de façon assez curieuse, interrompt presque complètement cette ligne de réflexion au

pas combien je lui suis redevable pour l'extraordinaire apport d'informations que j'ai retiré de la lecture de nombre de ses contributions.

¹⁹ Treanor, P. "Neoliberalism." <http://web.inter.nl.net/users/Paul.Treanor/neoliberalism.html>.

²⁰ Husson, M. (2000). L'offensive néo-libérale contre les services publics. *Solidarités-Infos*: 3-6. . Jusqu'à indication contraire, les citations suivantes sont extraites de cet article.

profit d'une approche très voisine de celles que nous avons identifiée chez les auteurs précédemment cités : savoir une approche centrée ici aussi sur ce que j'appellerais volontiers une «logique des idées». Offrant une analyse très fine et très suggestive de la logique du service public comme déconnexion relative de la prestation offerte du prix demandé à chacun (l'exemple donné ici est celui du timbre poste avec un prix unique pour tout le territoire national que la lettre soit envoyée dans la proche région ou à l'autre bout du pays), il avance alors que l'«offensive néolibérale peut [...] être analysée comme un projet visant à faire disparaître cette caractéristique et à rendre, voire à donner le plein statut de marchandise dans tous ces domaines.» Nul doute que cette analyse touche juste : il s'agit en effet pour les promoteurs de la désétatisation de tous ces secteurs d'activité d'y appliquer une logique marchande consistant à ne permettre l'accès à un service ou à un produit qu'à ceux qui en paient le prix «réel». Cependant, ici encore, on peut douter que la raison réelle de cette exigence soit exprimée adéquatement par cet argument – lequel prend presque l'allure d'un argument de justice par sa mise en avant de l'exigence que le bénéficiaire d'un service ne soit pas, en quelque sorte, subventionné, de façon plus ou moins directe, par des tiers. Ce doute est encore renforcé lorsque, un peu plus loin, Husson rappelle avec force que «la majorité des économistes s'accordait, il y trente ans, à trouver des fondements théoriques à l'existence de services publics».

L'ensemble des indications données jusqu'ici suggère qu'il s'est produit, au cours des 30-40 dernières années une transformation de grande portée aussi bien sur le plan des pratiques que sur celui des discours. Pour faire bref, disons qu'on est passé d'une situation caractérisée par une économie de type fordiste (je donne à mes ouvriers des salaires leur permettant d'acheter les voitures que je produis, plein emploi) sur laquelle venait se greffer un État-providence à la fois fort et impliqué dans la production et la distribution de ce qu'on regardait encore naguère comme des «biens collectifs» – à une situation marquée par l'accroissement de la concurrence (baisse des salaires, remise en cause des conditions de travail, précarisation, etc.) ainsi que par l'appel des milieux patronaux à un retrait de l'État en tant qu'acteur économique et à une réduction de son coût pour la société, seule instance, affirment-ils, productrice de valeurs.

Tel est donc, très grossièrement posé, le constat : des décennies d'après-guerre à aujourd'hui, nous avons basculé d'un monde dans un autre. De sorte que la question est : comment rendre compte de ce basculement ? Qu'est-ce qui l'a rendu possible ? Comment l'expliquer ? Dans les termes de S. George, comment se fait-il que le «néolibéralisme soit parvenu à sortir de son ghetto ultraminoritaire pour devenir la doctrine dominante aujourd'hui »²¹?

De fait, on l'aura compris, la réponse de S. George – tout comme celles, homologues à mon sens, de P. Bourdieu et de Husson – ne me paraît pas suffisante. Nul doute, encore une fois, qu'elle a raison lorsqu'elle met en avant les montants investis dans la propagande néolibérale depuis la fin de la seconde guerre mondiale : sans cet effort, il est hautement plausible que cette doctrine ne

²¹ George, S. (1999). "A Short History of Neo-liberalism." <http://www.globalexchange.org/economy/econ101/neoliberalism.html>(Conference on Economic Sovereignty in Globalising World, Bangkok, 24-26 March 1999).

jouirait pas aujourd'hui de l'hégémonie qui est la sienne. D'un autre côté, j'y insiste, il est douteux que la réalité contemporaine puisse être comprise comme un «produit» de la doctrine néolibérale.

Qualifier le système économique contemporain de néolibéral est-il suffisant ?

Ici, risquons une question : pourquoi les auteurs cités ici, tous critiques du tour qu'a pris l'évolution économique des deux à trois dernières décennies, pourquoi, donc, pensent-ils utile de recourir à la catégorie du «néolibéralisme» pour penser la situation présente ? L'adjectif «néolibéral» est d'abord une désignation infamante que les intellectuels critiques collent sur tous ceux qui s'autorisent de leur compétence professionnelle pour justifier les tendances actuelles de la vie économique et montrer que celles-ci s'inscrivent de façon parfaitement logique dans les fameuses «lois du marché», lois devant lesquelles chacun doit s'incliner – pour cette raison même que ce sont des lois et qu'il n'y a aucun sens à vouloir s'y soustraire, tout comme il serait absurde de prétendre vouloir échapper aux lois physiques. Au-delà de l'infamie qui y est attachée, ce qualificatif renvoie-t-il à quelque chose ? En clair, est-ce là une notion susceptible de devenir un concept nous permettant de penser la réalité effective ? Posons la question en des termes encore plus brutaux, afin d'assurer notre compréhension : pouvons-nous qualifier le système économique contemporain de «néolibéral» ? Avons-nous changé de système socio-économique au cours des deux dernières de sorte que nous serions désormais sortis du «capitalisme» pour entrer dans le «néolibéralisme» ? Le ridicule de cette dernière suggestion ne fait aucun doute : le néolibéralisme n'est pas un système socio-économique mais une doctrine issue de la théorie économique dont le cœur est constitué par l'idée du marché comme lieu et vecteur universel des échanges.

A la lumière de ce détour, nous pouvons reformuler notre problème : comment se fait-il que le capitalisme contemporain endosse le visage du néolibéralisme alors qu'à la sortie de la 2nde guerre mondiale il portait haut les mérites de l'État-providence redistributeur ? Reformuler le problème en ces termes permet de clarifier immensément le débat. L'avantage insigne de cette reformulation est de nous rappeler que le cœur de la dynamique socio-économique sous le capitalisme est commandée par l'exigence du capital de se reproduire en dégageant un profit maximum, processus qui débouche, ainsi que l'a bien montré Marx, sur une nécessaire concentration du capital. Mais ce n'est pas tout : cela permet surtout de comprendre que ce qu'on appelle «néolibéralisme» n'est qu'un épiphénomène de la réalité de fond qu'est le capitalisme comme régime social et économique. En clair, s'il est vrai que le capitalisme est ce système fondé sur le procès de reproduction du capital, la question qu'il convient de poser est d'identifier les facteurs qui poussent le système à revêtir aujourd'hui les habits du néolibéralisme après avoir arboré, naguère, ceux de l'État-providence.

La réponse, de fait, est bien connue. Elle est étroitement liée à la fameuse mondialisation dont on nous rebat les oreilles et dont les conditions de possibilité résident d'une part dans l'existence de sociétés transnationales de plus en plus ramifiées à l'échelle de la planète et d'autre part dans l'accélération des échanges de flux d'information rendue possible par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. La conséquence majeure de cette double évolution est de

permettre, pour reprendre la formule d'André Gorz, «l'Exode du capital»²² ou encore ce que Robert Reich a appelé la fin du «nationalisme économique». En d'autres termes, le sens profond des évolutions économiques des deux dernières décennies aura été un mouvement d'émancipation du Capital vis-à-vis de tout territoire national. Sans patrie, sans nationalité, le Capital peut désormais instantanément migrer où bon lui semble, à l'abri d'un État trop curieux ou trop gourmand ... ou encore de salariés trop exigeants. Dans le même esprit, Zygmunt Bauman note que les «actionnaires constituent le seul facteur réellement libre de toute détermination spatiale»²³. Or il convient de bien prendre la mesure de ce que cela signifie. Car cet affranchissement de toute détermination spatiale – dans le sens très précis où, à la faveur de la libéralisation de la circulation des capitaux et de la révolution informationnelle, il est désormais possible d'opérer quasi instantanément des transferts de capitaux d'un point à l'autre du globe – «entraîne un désengagement du pouvoir [du Capital] à l'égard de toute obligation, phénomène qui prend une forme nouvelle, d'une radicalité jamais vue jusque-là»²⁴. En clair : lorsqu'il se délocalise en se retirant d'une unité de production située en un endroit donné de la planète pour se replacer ailleurs, il laisse derrière lui les conséquences de son départ mais ne les assume pas : degré de liberté inouï dont ne pouvaient rêver les propriétaires fonciers d'antan, souligne Bauman.

Le capital et le travailleur moderne

À ce capital déterritorialisé répond la production d'individus mobiles, affranchis de toute attache locale, mobilisables n'importe où sur le globe. Leur appartenance n'est pas tant celle d'un pays, d'une nationalité, que celle du capital pour lequel seul ils se dévouent. On le sait, le travailleur moderne doit être flexible, capable de s'adapter aux exigences de l'employeur, répondre présent lorsqu'il est envoyé en mission en un lieu quelconque du globe et ne pas ménager ses efforts pour réaliser sa tâche. En clair, ce travailleur doit être déjà largement atomisé, c'est-à-dire ne pas être lié par des attaches collectives fortes à un lieu ou à un groupe, et être capable de s'adapter à un environnement anonyme au sein duquel il ne nouera que des relations faibles, susceptibles de s'évanouir à tout jamais sitôt qu'il aura été envoyé en mission en un nouvel endroit. Et lorsqu'il est victime d'un «dégraissage», il ne peut espérer retrouver un emploi comparable qu'à la condition de convaincre, outre de ses compétences, de sa détermination à se montrer autant voire plus flexible encore qu'il ne l'a été par le passé. Et ici, un élément décisif de cette flexibilité réside dans sa capacité à montrer que toute son allégeance, toute sa loyauté va à l'entreprise. En d'autres termes, aucune allégeance autre ne le retiendra, par exemple, lors d'une décision de licenciement(s) ou de fermeture d'une unité de production, etc.

Que vient faire, dans ce tableau, le «néolibéralisme» ? Reprenant les bonnes vieilles catégories marxistes, je dirais qu'il s'agit là de l'idéologie correspondant à la forme du capitalisme contemporain, et cela dans la double fonction de masquer la réalité et de la justifier. Elle la masque

²² Gorz, A. (1997). *Misères du présent. Richesse du possible*. Paris, Galilée.

²³ Bauman, Z. (1999). *Le coût humain de la mondialisation*. Paris, Hachette (Pluriel). , p. 19.

²⁴ Ibid. , p.20.

en ceci qu'elle omet le capital – en particulier le formidable pouvoir de domination que sa concentration rend possible – et se limite à ne parler que du marché comme représentation imaginaire d'un espace où se rencontrent des acteurs également puissants (ou impuissants) et où chacun, en conséquence, joue à armes égales avec autrui et ne peut compter que sur son mérite et ses talents. Elle la justifie puisqu'elle fait de la position de chacun le résultat de son action, de ses choix et décisions : le gagnant (ou le perdant) doit à lui seul d'être là où il en est. Le premier ne doit rien à personne et symétriquement le second ne peut prétendre à rien de ce qui échoit à l'autre. Il n'y a rien à redire puisque chacun a joué ses billes librement. Il se trouve que les uns ont gagné et les autres perdu. Vouloir opérer une redistribution reviendrait à vouloir supprimer l'aiguillon qui pousse à prendre des risques et donc mettre en cause le principe de responsabilité. Dans la représentation imaginaire de la réalité qu'offre le «néolibéralisme», il n'y a que des individus pourvus de ressources diverses – des «pouvoirs» aurait dit Hobbes – et se rencontrant sur «le marché», espace de signaux indiquant la valeur relative de chacune de ces ressources au moment de leur rencontre. Supposés rationnels au sens webérien de *zweckrational*, les individus vont alors orienter ou réorienter leurs ressources présentes vers celles dont la valeur momentanée est la plus intéressante, cette réorientation tenant compte du coût d'investissement nécessaire.

Tel est donc, très schématisé, le contenu de cette représentation idéologique. Un des points cruciaux en est, encore une fois, l'effacement des rapports sociaux capitalistes, geste qui permet de rendre supportable notre situation.

Le capitalisme n'est pas la fin de l'histoire

La puissance de cette représentation tient à plusieurs facteurs. Le premier, peut-être le plus décisif, est l'enseignement que l'humanité a retiré de son expérience du XX^e siècle et en particulier de l'échec des tentatives de renversement du capitalisme. Même si la plupart d'entre nous ne suivraient pas l'affirmation de Fukuyama lorsqu'il écrit *La Fin de l'histoire*, il reste que nous vivons avec le sentiment que le capitalisme est un régime socio-économique appelé à durer et qu'en tout cas, nous ne parvenons plus à envisager sérieusement qu'il puisse connaître un terme. Le second, très important également, est qu'il touche des personnes qui sont, sinon complètement, du moins considérablement «individualisées». Avec ce barbarisme, je veux suggérer que le mode de socialisation de la société contemporaine produit des individus animés par une exigence d'autonomie poussée très loin, l'envers de cette exigence étant la remise en cause progressive de toutes les formes de solidarité «automatique». Dans la représentation contemporaine, l'individu doit s'assumer par lui-même, traduisons : être au bénéfice d'un revenu lui permettant de ne dépendre de personne en ce sens très précis qu'il peut payer l'ensemble des biens et services auxquels il recourt dans sa vie quotidienne. Nous sommes tous, peu ou prou, à la fois produits et producteurs de ce modèle en ce sens que, dans notre réalité quotidienne, nous sacrifions sinon l'essentiel, du moins une bonne part de nos forces à satisfaire l'exigence de réussir professionnellement ou d'assurer notre survie et que, qui plus est, nous en retirons l'estime de nous-même ainsi que notre capacité de nous présenter à autrui comme estimables. De sorte que nous

sommes tous, fût-ce à notre corps défendant, voire à l'encontre de ce que nous professons, vecteurs de la vision néolibérale du monde en ceci que, à moins de nous résigner à déchoir au statut de «surnuméraire», nous faisons ce qu'il faut pour assurer notre insertion professionnelle et, *de facto*, ne pouvons pas faire autre chose qu'encourager nos semblables à faire de même. Bref, même lorsque que nous nous posons comme critiques de la réalité sociale existante, nous obéissons aux injonctions du discours néolibéral qui appelle chacun à s'assumer, se prendre en charge, etc., dès lors que, notamment, nous n'oublions pas la dimension de l'agir stratégique consistant à nous positionner, à devenir, autant que faire se peut, une «référence» dans un certain univers professionnel.

Conclusion : la mutation du capitalisme et l'État

Penser le néolibéralisme, telle était la visée initiale. Que conclure des réflexions proposées ci-dessus ? Sans revenir sur des questions de méthode – particulièrement sur la nécessité de tenir ensemble faits «pratiques» et «faits de discours» –, il me paraît crucial de mettre en évidence que le néolibéralisme, s'il constitue jusqu'à un certain point, une désignation adéquate de la situation contemporaine, n'en constitue cependant pas la substance. Celle-ci est et demeure le capitalisme. Ce qui signifie que ce qu'il convient de penser, c'est alors le néolibéralisme en tant qu'il est le visage que prend aujourd'hui la phase contemporaine du capitalisme. Ce qui signifie encore qu'à négliger cette banale réalité, le risque est grand – et il me semble que P. Bourdieu et d'autres cités dans cette étude y tombent – d'hypostasier le néolibéralisme, d'y voir la substance de la société contemporaine, en clair d'oublier qu'il n'est que le mode présent de manifestation du capitalisme. Réencastrée dans le capitalisme, la problématique du néolibéralisme prend alors une tout autre forme : la question est alors de savoir comment rendre compte de ce qu'il faut bien appeler une mutation du capitalisme. Comment se fait-il, en clair, qu'après s'être déployé aux côtés d'un État-providence sur lequel il s'adossait pour assurer sa propre croissance le capitalisme prenne aujourd'hui ce visage résolument hostile à l'État-providence et, par-delà, à toute présence de celui-ci dans le champ des activités économiques ? Les raisons de cela, a-t-il été suggéré, sont essentiellement au nombre de deux : la montée en force des transnationales jointe à la création des nouvelles technologies de l'information et de la communication permettent aujourd'hui au Capital de s'affranchir de la contrainte territoriale, contrainte qui est le propre de l'État. En d'autres termes, on pourrait dire que, dans la phase actuelle, le Capital n'a plus – ou beaucoup moins – besoin de l'appui du politique pour asseoir sa domination et son pouvoir sur ceux et celles qu'il emploie pour se reproduire à une vitesse croissante. Aux deux raisons susmentionnées, il convient sans doute d'ajouter celle-ci, probablement pas la moindre: la volonté affichée par les milieux économiques de pousser l'État à se retirer des «services publics» tient bien sûr au fait que, une fois aux mains du secteur privé, ces domaines d'activités seront autant de friches pour des profits futurs. Nul philanthropisme ni philosophie dans tout cela, mais au contraire la poursuite acharnée de nouvelles sources de profit.

Le problème demeure bien sûr entier : que faire dans l'immédiat ? que faire puisque, nous le pressentons bien, la fin du capitalisme n'est pas pour demain ? Lutter contre le seul «néolibéralisme» ai-je suggéré n'est pas suffisant puisqu'il n'est autre que le moment contemporain du capitalisme. Simultanément, cependant, il est certain qu'à voir les ravages causés par cette nouvelle figure du capitalisme, on en vient, à gauche, à regretter l'époque du capitalisme fordiste, époque fondée sur un compromis entre capital et travail, compromis lui-même fondé sur la coappartenance des uns et des autres à un même territoire, coappartenance qui déterminait le besoin réciproque qu'ils avaient les uns des autres. La difficulté du moment présent, à la lumière notamment des explications de A. Gorz et de Z. Bauman, est précisément que le Capital, aujourd'hui, est de moins en moins attaché à un territoire et à la population active qui y réside. De sorte que le Capital n'est plus intéressé par le compromis fordiste d'après-guerre mais qu'au contraire il voit son intérêt dans une exploitation illimitée des êtres et des choses, visée qui le pousse à mettre en question tous les secteurs «protégés» de la concurrence par le rôle qu'y joue l'État. Dans un autre vocabulaire, on pourrait dire que la phase actuelle du capitalisme s'emploie de manière systématique à diminuer, voire supprimer le rôle de tiers joué par l'État dans les rapports entre le Capital et le Travail. Et la raison en est transparente : dans une négociation, plus une partie est faible, plus elle est contrainte d'accepter les conditions posées par l'autre partie. Diminuer, voire supprimer le rôle de tiers, de médiateur, de l'État – et du coup des syndicats – revient à affaiblir d'autant l'employé pourvu, alors, de sa seule valeur marchande. Pour les personnels qualifiés et demandés, la situation ne sera sans doute pas très différente de ce qu'elle est ; en revanche, pour tous ceux, et ils sont nombreux, dont les qualifications sont modestes et peu demandées par le marché, le risque de se voir imposer des contrats léonins²⁵ ne pourra que croître. La suppression du tiers-médiateur entre le fort et le faible n'est rien d'autre qu'une résurgence du rapport féodal qui unissait le seigneur à ses paysans : le degré de dépendance ne sera pas moindre ni l'absence de recours à des solutions de rechange véritables – voire peut-être même considérablement renforcé du fait de la technologie et des médias.

On comprend bien, dans ce contexte, le souci de toute une frange de la population de défendre l'État, dernier rempart, en quelque sorte, contre la toute-puissance dévastatrice de ce capitalisme ultralibéral. C'est que ces attaques menacent de plein fouet, non seulement les groupes les plus défavorisés, mais également, désormais, les classes moyennes. L'affaiblissement planifié et concerté de la puissance publique – et plus encore, des services publics – par les représentants grand-patronaux fait peser sur ses employés et sur leurs bénéficiaires une véritable épée de Damoclès. La question, obsédante, que soulève cette vague de fond, portée dans notre pays par l'alliance apparemment contre-nature des patrons de la grande industrie et de l'UDC blochéenne, est celle de savoir si, dans un proche avenir, l'État comme puissance médiatrice ayant la charge de réguler les rapports entre les puissants et les modestes sera encore en mesure de jouer ce rôle. Si,

²⁵ On parle de contrat «léonin» lorsque, en raison de l'inégalité des parties, le dit contrat est très manifestement au bénéfice de la plus puissante d'entre elles.

emporté par la déferlante néolibérale, il devait perdre ce pouvoir, cela signifierait que le «petit» serait désormais exposé, sans recours possible, à la force brute de patrons eux-mêmes soumis aux exigences sans fin d'accroissement de la rentabilité actionnariale. S'instaurerait alors, partout, jusque dans les secteurs assurés aujourd'hui par le service public, une gestion par la précarité comparable à celle que l'on voit dans les secteurs les moins protégés. Probablement, même, on peut raisonnablement s'attendre à ce que la situation empire pour l'immense majorité dès lors que le seul acteur susceptible d'opposer une résistance crédible aux abus féodaux du pouvoir patronal aura perdu sa capacité réelle de constituer un contre-pouvoir.

De sorte que la conclusion est claire : il importe, aujourd'hui, de défendre l'État. Certes, mais pas n'importe quel État : encore faut-il que cet État incarne une certaine volonté de justice sociale ; encore convient-il qu'il veuille constituer ce contre-pouvoir afin de prévenir la tendance irrépressible de tout pouvoir hégémonique à abuser de sa puissance ; encore doit-il avoir à cœur de défendre, dans la perspective du «petit», le service public – cet ensemble de services que la collectivité a choisi de prendre en charge afin d'assurer, sur une base *non marchande*, la satisfaction de toute une série de besoins fondamentaux ; encore faut-il qu'il ait à cœur le souci de l'égalité qui est à la source du pacte civique et que, dans cette perspective, il œuvre pour offrir aux enfants des classes défavorisées des moyens proportionnés au retard scolaire dont, le plus souvent, ils souffrent.

Nul doute que nous devons vouloir un tel État. Et cela en un double sens : parce que c'est là une exigence morale ; mais aussi par nécessité. Sans notre vouloir, un tel État n'apparaîtra jamais. Et c'est là toute la fragilité de cette exigence : avons-nous le sens citoyen nécessaire à cette aventure, la création d'une société d'égaux, je veux dire une société sans domination ?

Bibliographie

Bauman, Z. (1999). Le coût humain de la mondialisation. Paris, Hachette (Pluriel).

Bourdieu, P. (1998). Cette utopie en voie de réalisation, d'une exploitation sans limite. L'essence du néolibéralisme. Monde diplomatique.

Cannac, Y. (1993). Pour un État moderne. Paris, Plon.

Forrester V., L'horreur économique, Paris, Fayard, 1996.

Forrester V, Une étrange dictature, Paris, Fayard, 2000.

George, S. (1996). Mythologies contemporaines. Comment la pensée devint unique. Monde diplomatique: 16-17.

George, S. (1999). "A Short History of Neo-liberalism." <http://www.globalexchange.org/economy/econ101/neoliberalism.html>(Conference on Economic Sovereignty in Globalising World, Bangkok, 24-26 March 1999).

Gorz, A. (1997). Misères du présent. Richesse du possible. Paris, Galilée.

Halimi, S. (1994). L'université de Chicago. Un petit coin de paradis bien protégé. Monde diplomatique.

Halimi, S. (1995). Les boîtes à idées de la droite américaine. Monde diplomatique.

Husson, M. (2000). L'offensive néo-libérale contre les services publics. Solidarités-Infos: 3-6.

Jaggi, Y., J.-M. Dolivo, et al. (1996). Le livre noir du libéralisme. Vevey, L'Aire.

Lefort, C. (1999). La Complication. Retour sur le communisme. Paris, Fayard.

Mühlemann, L. (2000). Was die Politik von einem Unternehmen lernen muss. Das Magazin (Tages Anzeiger): 40-43.

PNUD (1992). Rapport mondial sur le développement humain. Paris, Economica, Programme des Nations Unies pour le développement: 229.

Pury, D. d., H. Hauser, et al. (1996). Ayons le courage d'un nouveau départ. Un programme pour la relance économique de la Suisse. Zurich, Orell Füssli.

Rifkin, J. (1996). La fin du travail. Paris, La Découverte.

Hugues Poltier : *Le « néolibéralisme » masque le capitalisme en mutation*. En accès libre sur phugues.net.

Schmidheiny, F. M. (1991). La politique économique suisse dans la lutte compétitive internationale. Programme pour un ordre politique plus libéral. Zurich, Orell Füssli.

Treanor, P. "Neoliberalism." <http://web.inter.nl.net/users/Paul.Treanor/neoliberalism.html>.

Udry, C.-A. & J.-F. Marquis (1996). Le renouveau de tous les dangers. Le livre noir du libéralisme. Vevey, L'Aire: 133-229.